

Engagement ACA de la direction

Dans un contexte international où l'urgence climatique devient de plus en plus une évidence, l'Aéroport Pau Pyrénées a décidé d'adopter une démarche volontariste en inscrivant l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans ses objectifs à long terme.

En participant au programme international Airport Carbon Accreditation (ACA) développé par l'ACI, l'Aéroport Pau Pyrénées marque son engagement sur le long terme à réduire son empreinte carbone.

Au sein de cette démarche, une première étape a consisté à mesurer l'empreinte carbone des activités de l'aéroport liées aux *Scopes 1&2* du *GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol)*, afin d'identifier les postes les plus émetteurs et d'identifier les actions les plus adéquates pour maîtriser ces émissions. Cette démarche a également permis de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux de la gestion aéroportuaire. La deuxième étape consistait à fixer un objectif de réduction des émissions et à élaborer un plan de gestion des émissions de GES.

Ce programme a été mis en place spécialement pour les aéroports cherchant à mieux gérer leurs émissions de GES et à devenir plus efficaces. Partageant le même objectif, l'Aéroport Pau Pyrénées a obtenu l'accréditation de niveau 2 en 2022 et a choisi de soumettre sa candidature pour l'accréditation de niveau 3 en 2025, tout en continuant à évoluer vers les niveaux supérieurs pendant les années à venir.

Pour réduire son empreinte environnementale, l'Aéroport Pau-Pyrénées a déjà fait des démarches d'amélioration de son bilan carbone, par exemple en substituant des véhicules thermiques d'assistance en escale par des équipements électriques, par l'installation de convertisseurs statiques en passerelles pour limiter l'utilisation des groupes thermiques, en développant le *relamping* visant à remplacer les éclairages par des LED dans les locaux et sur les parkings avions et les accès en côté ville. Par ailleurs, l'Aéroport Pau-Pyrénées a adhéré à l'association Aéro Biodiversité, qui lui a attribué le label aérobio de niveau 2 en 2025 pour ses actions entreprises en faveur de la biodiversité.

Dans sa démarche vers l'ACA 3, l'Aéroport Pau Pyrénées continue à s'engager en faveur du développement durable et de l'amélioration continue de sa performance environnementale. En mesurant et cartographiant les émissions de GES liées à ses activités opérationnelles (*scopes 1 & 2 du GHG Protocol*) et à sa chaîne de services (*scope 3*), en mettant en œuvre les actions définies dans son plan de gestion des émissions de carbone pour les réduire, et en associant les parties prenantes à la démarche, l'Aéroport Pau Pyrénées poursuit ses efforts pour atteindre à plus long terme la neutralité carbone.

Fait à Uzein, le 13/02/2025
Jérôme LE BRIS, Directeur Général

